

Fondé par Simone de Beauvoir & Gisèle Halimi
Choisir la cause
des femmes

NEWSLETTER
Janvier 2012



Merci à Plantu, toujours fidèle à ses amis de Choisir.

... le meilleur de l'Europe pour les femmes et
elles vous souhaitent une excellente année 2012 !



Colloque abolition de la prostitution 2012

Choisir était représentée par Catherine Albertini lors du **colloque Abolition 2012** qui s'est tenu à l'Assemblée Nationale le 29 novembre 2011 à l'initiative d'une trentaine d'associations, de la Fondation Scelles, du mouvement du Nid et de la Clef.

Choisir a défendu lors de la table ronde "**le défi de la loi**" l'adoption de la loi suédoise pénalisant le client en faisant ressortir notamment le bilan positif de cette loi qui a tari le marché du sexe grâce à la prise de conscience des clients dont le nombre a été réduit de moitié, et éliminé la traite des femmes et des enfants en direction de la Suède.

La prostitution ne s'est pas développée dans la clandestinité comme nous le racontaient ses adversaires, alors qu'elle a explosé dans les pays qui ont préféré le protocole faussement compassionnel de la réglementation.

De plus, Choisir a insisté sur le fait que si la loi pénalisant les clients/prostituteurs de prostituées mineures déjà inscrite dans la loi française était rétroactive, les trottoirs seraient déserts dans la mesure où l'âge moyen d'entrée dans la prostitution est de 13 à 14 ans.

C'est dire si tout le discours sur la liberté de choix de "se" prostituer est un leurre forgé par les proxénètes des industries mondiales du sexe et leurs pseudosyndicats de "travailleuses du sexe".

La Clause en Italie

Suite à la publication en italien de l'ouvrage de Choisir « La Clause de l'européenne la plus favorisée » en septembre dernier, des conférences se sont tenues dans de nombreuses villes d'Italie (Milan, Palerme, Potenza, Brindisi, Udine, Bologna, Lamezia Terme) pour divulguer le principe de la Clause de l'européenne la plus favorisée et de la pétition européenne.

L'accueil fut enthousiaste et les féministes italiennes ont souligné réunion après réunion combien la Clause donne un nouveau souffle à leur combat pour les femmes. La sénatrice Carlino proposera aussi une proposition de loi devant le Sénat italien reprenant les lois les plus favorables aux européennes sur la base du projet de Choisir.

A noter de nombreuses réunions à venir en 2012...

Ouverture d'un espace Gisèle Halimi au Mans

L'espace associatif « droits des femmes » ouvert par la Mairie du Mans qui regroupent trois associations, le Mouvement du Nid, le CIDFF, SOS-Femmes Accueil 72 et prochainement la Halde, a souhaité à l'unanimité donner le nom de la présidente de Choisir, Gisèle Halimi à ce lieu d'écoute, de réflexion et d'aide aux femmes.

Gisèle Halimi souhaite que cet espace devienne un lieu de projets pour la cause des femmes, où hommes et femmes aimeront à se retrouver, à discuter, à imaginer un autre avenir.



La Clause devant l'Association Européenne des Femmes Juristes (EWLA) à Berlin

L'association européenne des femmes juristes (EWLA) a inscrit la Clause de l'européenne la plus favorisée à l'ordre du jour de son congrès annuel organisé le 4 novembre dernier à Berlin.

Participaient une cinquantaine d'avocates, de professeurs de droit et de juristes en provenance des 27 pays de l'Union européenne sous la présidence de la professeure Dr. Jur. Herdís Thorgeirsdóttir.

Les participants ont souligné la modernité du projet de Choisir et mis en place des commissions de travail le social, les questions familiales et le droit des affaires.

Vous souhaitez soutenir notre action ? Adhérez à Choisir la cause des femmes

Des questions, des réactions ? N'hésitez pas à nous écrire à choisirlacausedefemmes@noos.fr
Vous voulez en savoir plus, consulter notre site: www.choisirlacausedefemmes.org